

Le 06 décembre 2018

**PROCES VERBAL RELATIF AU TIRAGE AU SORT DES SIEGES NON POURVUS
DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE CATEGORIE B**

Conformément au décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements,

Conformément au décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant l'absence de liste en CCP B déposée, le 18 octobre 2018 à 17h00, date et heure limites de dépôt des listes de candidats, au siège du Centre de Gestion de l'Eure.

Considérant le Procès-verbal de carence de liste en CCP B, rendu exécutoire en date du 25/10/2018,

Considérant l'affichage le 25/10/2018, dans les locaux administratifs du Centre de gestion de la date de ce tirage au sort, soit le 06 décembre 2018, à 16H, soit au moins 8 jours avant celui-ci,

Considérant que les différentes organisations syndicales ont été invitées à venir assister à ce tirage au sort, au moins 8 jours avant la date de celui-ci,

Le tirage au sort est effectué par le Président du Centre de gestion de l'Eure, après information des membres du bureau de vote central afin que ces derniers assistent au tirage au sort. Chaque électeur de la CCP B peut y assister.

DEROULEMENT DES OPERATIONS :

Ce tirage au sort s'est déroulé, dans les locaux administratifs du Centre de gestion le 06 décembre 2018 à 16h et ce, dans les conditions suivantes :

Le Président du Centre de gestion de l'Eure a proposé aux personnes présentes de tirer au sort 16 personnes pour 8 postes à pourvoir (4 titulaires et 4 suppléants) et ce, compte tenu du fait que les agents ont le droit de refuser de siéger à la CCP B ; ce que l'ensemble des personnes présentes a accepté.

Ce tirage au sort a été réalisé par Monsieur PASCAL LEHONGRE, Président du centre de gestion de l'Eure, le 06 décembre 2018 à 16H00, parmi les électeurs de la CCP B.

Nombre d'électeurs Commission Consultative de catégorie B: 196 (nombre d'électeurs vérifié entre 1 mois à 8 jours avant le tirage au sort conformément à l'article 17 du décret 2016-1858 du 23 décembre 2016)

RESULTATS

<u>Ordre</u>	<u>Numéro électeur</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>GENRE</u>	<u>COLLECTIVITE OU EPCI</u>
<u>1</u>	77	FOUQUET	SOPHIE	MME	SNA
<u>2</u>	24	BOULANGE	OLIVIER	M.	ERIK SATIE
<u>3</u>	93	HEBERT	PHILIPPE	M.	COMMUNAUTE DE COMMUNE VEXIN NORMAND
<u>4</u>	33	CARNU	BASTIEN	M.	SNA
<u>5</u>	80	GERBER	OLIVIER	M.	COMMUNAUTE DE COMMUNE EURE MADRIE SEINE
<u>6</u>	51	DEGNACE	LOISE	MME	INTERCO BERNAY TERRE DE NORMANDIE
<u>7</u>	161	POLLEUX	ISABELLE	MME	COMMUNAUTE DE COMMUNE LYONS ANDELLE
<u>8</u>	11	BARRE	ANGELIQUE	MME	INTERCO NORMANDIE SUD EURE
<u>9</u>	39	COEHLO	CHARLENE	MME	CIAS SNA
<u>10</u>	145	NATIER	AUGUSTIN	M.	INTERCO BERNAY TERRE DE NORMANDIE
<u>11</u>	19	BLERLOT	AUDREY	MME	COUDRAY EN VEXIN
<u>12</u>	124	MABIRE	CLAIRE	MME	INTERCO BERNAY TERRE DE NORMANDIE
<u>13</u>	27	BROUTIN	ANNE- LAURE	MME	SIEM VAL DE REUIL POSES ECOLE COLUCHE
<u>14</u>	189	TUBOEUF	AMANDINE	MME	SNA
<u>15</u>	37	CHAMPION	THOMAS	M.	SNA
<u>16</u>	192	VISSE	VINCENT	M.	SNA

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

RAS

LD

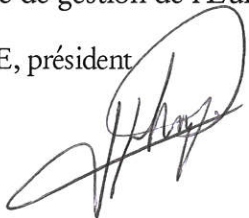
P. Th M.

SB

FF

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 6 décembre 2018, est signé, après lecture, par le Président du centre de gestion de l'Eure et par les personnes ayant assisté au tirage au sort

Pascal LEHONGRE, président



Ce procès-verbal sera :

- Affiché le 07/12/2018 dans les locaux du Centre de gestion de l'Eure

Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'affichage.

